



LYCÉE RIGNAC

Brevet de Technicien Supérieur
Aménagements Paysagers

SEMAINES DE 4 JOURS (du lundi au jeudi)

POUR QUI ?

Pour vous qui aimez les jardins, la nature, le paysage rural et urbain, l'environnement, la conduite d'engins, le matériel, la piscine et qui avez envie de travailler dans une entreprise de travaux paysagers, au sein du service espaces verts d'une collectivité ou dans un bureau d'étude.

Accessible avec un bac général, technologique ou professionnel.

OBJECTIFS

- Enrichir une formation de base (mathématiques, informatique, communication, économie, langue vivante) sur laquelle s'appuient les enseignements spécifiques à la spécialité : agronomie, biologie végétale, reconnaissance des végétaux, topographie, génie civil, arts plastiques, agroéquipement, gestion du chantier, conception, piscine et paysage (module spécifique de l'établissement) ...
- Acquérir savoir-faire et savoir être permettant d'intégrer des postes à responsabilité au sein d'entreprises du paysage, de services de collectivités territoriales, assistant de bureaux d'études ...
- Construire son projet personnel et professionnel,

COMMENT ?

- Une formation axée sur l'excellence : Participation au concours national des Olympiades des Métiers et au meilleur apprenti de France.
- Elle accorde une place significative aux travaux pratiques et aux chantiers menés en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Un atelier de 800m² dédié à l'apprentissage des constructions paysagères. Un parc matériel conséquent permettant à chacun de pratiquer des travaux d'aménagements paysagers (mini-pelle, bobcat, télescopique)
- Un examen CACES minipelle et télescopique proposé pendant la formation en lien avec un organisme agréé. Possibilité de passer également le permis remorque.
- Des travaux pluridisciplinaires : visites, travaux pratiques, travaux de groupe, approches de terrain, interventions de professionnels du paysage.
- Des travaux dirigés d'informatique appliqués à l'aménagement paysager (CAO/DAO).
- Un diplôme en épreuves en cours de formation (pas d'examen terminal).



136 Avenue de Villefranche
12390 RIGNAC
Tél : 05.65.64.50.40
rignac@cneap.fr
site : lyceederignac.fr



ET APRES ?

Poursuite d'études :

- Préparation du diplôme d'ingénieur en aménagement paysager ou du diplôme d'état de paysagiste concepteur
- Licence professionnelle
- Certificats de spécialisation (arrosage, constructions paysagères, CAO/DAO,...)
- Titre professionnel : Métiers de la piscine

Insertion professionnelle :

- Chef de chantier, conducteur de travaux
- Assistant en bureau d'étude
- Responsable d'un service d'une collectivité territoriale
- Technico-commercial en produits végétaux
- Chef d'entreprise
- Responsable de jardinerie

PROGRAMME

DOMAINE TRONC COMMUN

M 1	Inscription dans le monde d'aujourd'hui (Français, Economie et ESC)
M 2	Construction du projet personnel et professionnel (EPS et ESC)
M 3	Communication (Documentation, Langue* et ESC)
Mathématiques et TIM en lien avec le domaine professionnel	

* 1 langue obligatoire : Anglais

DOMAINE PROFESSIONNEL

M 4	Organisation du travail et encadrement des équipes
M 5	Gestion de la végétation
M 6	Gestion des ouvrages et réseaux
M 7	Gestion technico-économique de chantiers
M 8	Elaboration d'un projet d'aménagement paysager
Enseignement d'initiative Locale : Piscine et Paysage	
Pluridisciplinarité	
Travaux dirigés informatique (CAO/DAO)	
13 semaines de stage en entreprise réparties sur 5 périodes	

EXAMEN

Les Epreuves en Contrôle Continu de Formation sont répartis sur les 4 semestres.

- 9 évaluations dans le domaine tronc commun (coeff 3)
- 16 évaluations dans le domaine professionnel (coeff 5)

